

## Lys – Communiqué du Conseil de fondation – juillet 2019

### **Aux directions et collaborateurs du réseau de l'hébergement psychiatrique des EPSM, aux collaborateurs du DP-CHUV et aux collaborateurs des différents services cantonaux**

Lors de notre communiqué du 28 décembre 2018, nous vous annonçons la reprise de la direction de notre fondation de manière transitoire, pour assurer une période de réflexion et de préparation de la suite.

La Fondation des Lys, établissement psycho-social médicalisé qui a pour but d'exploiter des structures intermédiaires (EPSM Foyer des Lys et appartements protégés), a le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que sa mission sera poursuivie en collaboration avec la Fondation du Levant en vue d'une collaboration assurant dans un premier temps le management et la gestion des Lys. Par la suite, un projet de fusion sera examiné.

Notre fondation est convaincue des évidentes opportunités de collaborations et synergies tant pour sa mission de réduction des risques et d'engagement dans le suivi, que des populations accueillies et du management requis.

Aussi, un mandat de gestion et de management sera confié à la direction du Levant dès le 1<sup>er</sup> août 2019, puis les décisions stratégiques nécessaires seront prises de concert entre les Conseils de fondation des deux institutions d'ici au 1er janvier 2021 au plus tard.

L'institution remercie très sincèrement les collaboratrices et collaborateurs des Lys ainsi que Michel Bonjour, qui ont assuré ensemble la mission de la Fondation pour le bénéfice de nos résidents.

Monsieur Michel Bonjour quittera ses fonctions de directeur ad interim le 30 septembre 2019.

Pour la Fondation des Lys :

Christiane Bocion

Présidente

Frédéric Pavési

Vice-Président

Lausanne, le 24 juillet 2019